

# Directive concernant le Management Commentary (Directive Management Commentary, DMC)

Du 21 septembre 2011  
Fondement régl.: art. 1, 4, 5 et art. 49, al. 2 RC

## I. Dispositions générales

<p><i>Art. 1</i> <i>But</i></p>	<p><sup>1</sup> La Directive Management Commentary veut engager les émetteurs à rendre accessibles aux destinataires du bilan, sous une forme appropriée, les informations clés selon le management, se rapportant à la situation patrimoniale, financière et bénéficiaire ainsi qu'aux objectifs et stratégies d'une entreprise.</p> <p><sup>2</sup> La présente directive applique en cela les exigences correspondantes de l'IFRS Practice Statement "Management Commentary".</p>	<p>En tant qu'investisseur à long terme, Ethos est très favorable à l'introduction d'une telle directive.</p>
<p><i>Art. 2</i> <i>Domaine d'application</i></p>	<p><sup>1</sup> La directive s'applique à tous les émetteurs ayant leur siège social en Suisse dont les droits de participation sont cotés auprès de SIX Swiss Exchange et qui utilisent les normes comptables IFRS ou US GAAP.</p> <p><sup>2</sup> Le domaine d'application de la directive s'étend également aux émetteurs n'ayant pas leur siège social en Suisse dont les droits de participation sont admis auprès de SIX Swiss Exchange avec cotation à titre primaire.</p>	<p>Il nous semble que les exigences de Swiss GAAP RPC ne sont pas suffisantes en matière d'informations qualitatives comparé aux exigences IFRS. Il convient de préciser les exigences également pour les sociétés respectant les Swiss GAAP RPC. En particulier, le cadre conceptuel des Swiss GAAP n'est pas suffisamment précis et exigeant en ce qui concerne les risques.</p>

## II. Devoirs de publication

<p><i>Art. 3</i> <i>Conditions qualitatives</i></p>	<p>Par conditions qualitatives, on entend les caractéristiques qui rendent les informations contenues dans le Management Commentary utiles pour les destinataires du bilan. Les quatre conditions qualitatives essentielles sont la compréhensibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité.</p>	
<p><i>Art. 4</i> <i>Lieu de publication</i></p>	<p>Le Management Commentary vient compléter les comptes annuels et doit être publié dans un chapitre à part du rapport de gestion annuel. Le chapitre en question peut contenir des renvois à d'autres parties du rapport de gestion.</p>	
<p><i>Art. 5</i> <i>Objet des informations</i></p>	<p><sup>1</sup> L'annexe à la présente directive précise les informations à commenter dans le rapport de gestion. L'annexe fait partie intégrante de la directive.</p> <p><sup>2</sup> Il convient de reprendre la structure suivante ainsi que les titres indiqués (ou des désignations équivalentes):</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1 Activités et environnement de l'entreprise</li><li>2 Objectifs et stratégies</li><li>3 Ressources, risques et relations</li><li>4 Résultats et perspectives d'avenir</li></ul>	

## III. Dispositions finales

<p><i>Art. 6</i> <i>Entrée en vigueur</i></p>	<p>La directive entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et s'appliquera aux exercices qui commencent à cette date ou plus tard.</p>	<p>Etant donné l'importance de la directive pour faciliter la lecture des états financiers, les investisseurs apprécieraient une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les émetteurs ne pouvant pas répondre au délai devraient en expliquer les raisons dans le rapport annuel (comply or explain).</p>
---	---	--

## ANNEXE

<b>1</b>	<b>Activités et environnement de l'entreprise</b>	
1.1	<i>Activités</i> Principaux domaines d'activité, avec indication des produits et prestations les plus importants	
1.2	<i>Environnement</i> Branches et marchés auxquels s'étendent les activités de l'entreprise, avec les principales conditions générales externes	
<b>2</b>	<b>Objectifs et stratégies</b>	
2.1	<i>Objectifs</i> Contenu des objectifs fixés par l'entreprise	
2.2	<i>Stratégies</i> Mesures et moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs de l'entreprise	
<b>3</b>	<b>Ressources, risques et relations</b>	
3.1	<i>Ressources</i> Ressources critiques de nature financière et non-financière, avec leur disponibilité et allocation	
3.2	<i>Risques</i> Description des importants risques stratégiques, opérationnels et financiers important et leur évaluation	
3.3	<i>Relations</i> Relations avec les parties prenantes et déclaration quant à la manière dont elles sont entretenues	

4	<b>Résultats et perspectives d'avenir</b>	
4.1	<i>Résultats</i>	
4.1.1	Résultats obtenus, avec référence aux objectifs et stratégies décrits au ch. 2 de l'annexe	Il faudrait expliquer pourquoi les Key Performance Indicators retenus par la société sont bien adaptés à la stratégie de la société.
4.1.2	Principaux indicateurs financiers et non-financiers ainsi que leur évolution durant l'exercice écoulé	Lorsque les émetteurs utilisent des mesures non IFRS (underlying results), un tableau de réconciliation IFRS – non-IFRS devrait être inclus dans cette section.
4.2	<i>Perspectives d'avenir (Outlook)</i> Perspectives d'avenir, avec analyse pouvant contenir des indicateurs financiers et non-financiers	